



LA MALTRAITANCE ET LE MANQUE DE CONSIDERATION DES AGENTES ET AGENTS DES COMMUNES DE LILLE LOMME HELLEMES, ÇA SUFFIT !

Le constat est largement partagé : **la fatigue, autant nerveuse que physique, s'accroît dans toutes les catégories**, et elle n'est pas seulement due à la nature des missions de chacune et de chacun mais bien aussi aux conditions de travail dans lesquelles elles s'exercent. Parallèlement la motivation est en berne chez de plus en plus de collègues.

Pour nos trois syndicats, FO, CFTD, CGT :

- **Le manque de dialogue, l'absence de réponses, des décisions imposées d'en haut** sans concertation ou négociation, et cela vaut aussi bien pour les relations avec les syndicats qu'avec les pôles et directions métiers
- Une **organisation du travail et une rémunération non seulement pas à la hauteur des attentes, mais aussi qui ont fait l'objet de promesses et d'échéances non tenues** (le RIFSEEP devait être révisé tous les 4 ans depuis sa création... En 2014. Des avancées sur le régime indemnitaire sont promises depuis 2020, sans cesse reportées... Le dernier protocole d'accord signé avec les syndicats date de la période 2016-2020...)

sont des facteurs aggravant provoquant un absentéisme sans doute inégalé avec la multiplication des arrêts de travail y compris de longue durée (CLM, CLD souvent liés à un mal être au travail) et des départs de nos collectivités devenues soit insuffisamment attractives, soit véritablement insupportables.

ASSEZ DE MALTRAITANCE ! PLUS DE CONSIDERATION !

Nous alertons depuis trop longtemps maintenant : **Il est urgent de remettre les agentes et les agents** (qui restent malgré tout exceptionnellement investis dans leurs missions auprès du public) **et leur bien-être au cœur du fonctionnement de nos collectivités.**

Pour ce faire,

Nous exigeons de véritables négociations avec les ambitions de la collectivité et les moyens qu'elle est prête à engager posés de façon transparente sur la table.

Nous ne voulons plus de réunions à marche forcée sur des thématiques imposées d'en haut, sans chiffres et sans objectifs clairs

Nous ne voulons plus de réorganisations intempestives sans réelle concertation et sans les moyens humains correspondant aux besoins

Nous voulons que l'ensemble des décisions reviennent au cœur des instances (CST, F3SCT)

Concrètement nous voulons des négociations précises, avec des objectifs concrets et chiffrés, parmi d'autres chantiers, sur :

- Le temps et l'organisation du travail : avancer par exemple sur le télétravail, le rythme de travail à travers les horaires hebdomadaires et les RTT correspondantes, la semaine sur 4,5 voire 4 jours
- Une politique salariale clarifiant les éléments de rémunération et cherchant de façon transparente une plus grande justice et une plus grande égalité (IFSE, indemnités du dimanche, ...)
- Des objectifs précis et budgétisés sur la protection sociale et la participation financière à la mutuelle

TROP C'EST TROP : L'EXEMPLE DE L'ANIMATION PERISCOLAIRE

Il a beaucoup plu sur nos collectivités depuis des mois... Mais **la question des contrats des animateurs et animatrices périscolaires a fait déborder le vase en cette rentrée!** En effet, depuis 2 ans nous réclamons que reprennent les mesures de « déprécarisation » consistant à titulariser (selon des critères de missions et d'ancienneté) des collègues sur les postes vacants ou de proposer des CDD longs en lieu et place des contrats de 8h40 par semaine pour les pauses méridiennes et des missions autres, aléatoires, payés « sur état d'heure ».

Pendant tout l'été, l'administration a réuni l'ensemble des syndicats pour des ateliers de discussion sur différents thèmes choisis par elle seule, sans dévoiler clairement ses intentions et sans préciser les moyens qu'elle est prête à déployer. Nous avons écrit sur notre volonté d'avancer de façon concrète et sur d'autres chantiers, notamment la « déprécarisation ». A aucun moment elle n'a jugé utile de discuter et négocier une décision concernant les contrats en animation périscolaire dès la rentrée.

De quoi s'agit-il ?

De nombreux collègues se sont vus proposé un contrat de 28h semaine annualisées sur 1 an, pour un revenu net de 1161 €. En apparence cela peut sembler une légère avancée pour des personnes ayant seulement un contrat de 8h40 et une incertitude sur d'autres heures complémentaires... Or ce contrat est de seulement 28h et inclut obligatoirement 11 semaines dans les périodes de vacances scolaires. Tandis qu'auparavant nous avons obtenu des contrats de 35h, hors vacances scolaires. Les collègues avaient alors le choix de faire en plus des heures pendant les vacances ou non (selon leur choix et leurs contraintes familiales). En réalité **ce contrat constitue une régression en termes de garantie de rémunération et de contraintes sur les temps de travail. Et tout cela sans discussion et avec injonction aux collègues concernés à signer dans les 48 heures !**

DIRE STOP ET DEFENDRE NOTRE AVENIR

Chaque jour, vous êtes nombreuses et nombreux à nous dire que ça ne va plus, que vous n'en pouvez plus, que ça ne peut plus continuer... Ensemble disons STOP à ces façons de faire.

MOBILISATION GENERALE : FO, CFDT et CGT vous appellent à vous rassembler ce lundi 2 septembre 2024 à partir de 11h30 sur le parvis de l'Hôtel de Ville de Lille

Un préavis de grève est déposé à compter du 3 septembre.